



Journal paroissial

La prière

Abbé Arnaud Nguédi

Nous sommes à une époque dite de « communication » ; dans ce domaine, les progrès sont formidables et fulgurants, il suffit de se connecter sur Internet pour le découvrir. La prière est aussi un moyen de communication, elle nous met en ligne directe avec le Créateur de l'univers. Impossible de ne pas trouver le correspondant, ni de tomber sur une autre personne que notre Seigneur.

La prière permet d'entrer dans une nouvelle perception du temps, de prendre du temps pour Dieu. Pour saint Augustin, « La prière, que nous le sachions ou non, est la rencontre de la soif de Dieu et de la nôtre. Dieu a soif que nous ayons soif de lui ». Le mot hébreu pour « prière », Tefila, signifie « attachement » ; la prière consiste en effet en la décision de s'élever au-dessus des soucis quotidiens et de s'attacher à sa source en Dieu. Une des nouveautés occasionnées par le baptême est une vie de prière. Cette dernière devient comme la respiration : un élément indispensable pour que la vie en Christ s'épanouisse et prenne de la force comme de la maturité.

En tant que chrétien, la prière n'est donc pas occasionnelle ou motivée par des circonstances périlleuses, mais elle est bel et bien le reflet de sa vie nouvelle en Christ. La Bible déclare que tous les chrétiens et toutes les chrétiennes sont des saints et des saintes, car ils

sont mis à part pour Dieu. De ce fait, la prière n'est donc pas l'apanage d'une certaine élite, mais une réalité de vie pour chaque croyant né de nouveau. Elle doit nous animer à tout moment car c'est de cette intimité avec Dieu que naîtra la force du croyant. À ce qui vient d'être dit, j'aimerais ajouter quelques raisons de prier plus souvent.

Nous prions parce que Jésus a dit qu'il faut toujours prier (Lc 18, 1 ; Mt 26, 41). Non seulement Jésus dit qu'il faut prier, mais, par son exemple, il laisse un modèle, car Lui-même pratiquait la prière (Mc 1, 35).

Nous prions, car c'est du temps gratuit que l'on donne, comme lorsqu'on apprend à connaître un ami ou un amoureux. Si je ne prenais pas le temps d'appeler ou d'aller voir mes amis, je ne pourrais jamais prétendre les connaître réellement. Je n'oserais même pas dire que nous sommes amis. C'est comme ça avec Dieu. Sainte Thérèse d'Avila a écrit que « L'oraison mentale n'est, à mon avis, qu'un commerce intime d'amitié où l'on s'entretient souvent seul à seul avec ce Dieu dont on se sait aimé ».

Nous prions parce que c'est par la prière que l'on obtient quelque chose de Dieu (Mt 7, 7). Dieu est à l'écoute des besoins de ses enfants ; non seulement il entend, mais ce qui est formidable c'est qu'il se plaît à donner.

Nous prions parce qu'il y a de la joie dans la prière (Jn 16, 24). De plus, la prière peut délivrer de toute affliction (Ps 33, 7). Dieu est à l'écoute des cris des siens, il aime venir en aide à ceux





Décès

Le 2 mars :

- Marie Juchmes, 84 ans, veuve de Jean-Marie Bouhy, de Heinstert

Le 5 mars :

- Odette Ragon, 92 ans, veuve de Carlos Hubert, de Tontelange

Le 10 mars :

- Fernande Thill, 79 ans, veuve en premières noces de Jean Fouss, épouse de Julien Kayser, de Tontelange



Prière papale

La libération des addictions

« Prions pour toutes les personnes sous l'emprise d'addictions afin qu'elles soient soutenues sur leur chemin de libération. »

Intention universelle du mois d'avril



Humour

Quel point commun y a-t-il entre un chariot de supermarché et un homme ?

On les bourre de nourriture et de boissons, et ensuite, ils avancent de travers !

Pourquoi Jeanne d'Arc ne buvait-elle jamais d'alcool ? Parce qu'elle détestait les lendemains de cuite...

qui savent se confier et s'adresser à lui dans la détresse.

Nous prions parce que la prière est un accès à la puissance divine (Jr 33, 3 ; Ac 4, 31). Nous prions parce que la prière peut ouvrir les trésors de la sagesse de Dieu (Jac. 1, 5). Entre nous, un grand nombre des richesses du Seigneur sont gaspillées et cela simplement parce que les enfants de Dieu n'osent pas les demander ou ne cherchent pas à les posséder. Alors que Dieu est disposé à donner.

Nous prions parce que c'est un péché de ne pas prier (1 Sam 12, 23). Oui, nous prions parce que c'est le devoir du chrétien d'avoir à cœur de prier pour l'humanité (1 Tim 2, 1). La prière chrétienne, parce qu'elle participe à la prière de Jésus, est ainsi associée à son œuvre de salut. Parce que notre prière participe à celle de Jésus dans son don d'amour pour tous les humains, elle peut participer à la souffrance et à la joie de tous nos frères et sœurs en humanité.

Chers frères et sœurs, durant cette période, puissions-nous demeurer en Dieu (Jean 15, 7). Nous devons, comme le rappelle l'épître aux éphésiens, (5, 16) tirer « parti du temps présent, car nous traversons des jours mauvais ». Ainsi, je souhaite « Qu'en tout lieu les hommes prient en élevant les mains, saintement, sans colère ni dispute » (1 Tim 2, 8). La sainteté, à laquelle nous sommes tous appelés, se construit dans l'amitié avec Dieu. C'est pourquoi les saints et les saintes sont les plus grands priants. Ils ont appris à connaître Celui à qui ils veulent le plus ressembler un peu chaque jour. Dom Chautard, un moine trappiste, disait que, pour sanctifier le monde, il faut d'abord se sanctifier soi-même. Selon lui, ce qui peut nous donner un coup de main est la prière personnelle, mais pour prendre du temps pour prier il faut le vouloir. Il faut avoir le goût de s'arrêter dans la journée pour parler à Dieu et l'écouter.

Le principe pédagogique fondamental de la catéchèse de la prière est simple : c'est en priant, donc en le voulant humblement, que l'on apprend de l'Esprit Saint comment prier. Voyez comme exemple la prière de l'aveugle, qui, assis sur le bord du chemin, s'écrie au passage de Jésus : « Seigneur, Fils de David, aie pitié de moi ». Jésus lui dit alors : « Qu'il te soit fait selon ta foi ». La prière, c'est le cri du cœur montant vers Dieu. Elle ne s'apprend pas dans des manuels. Elle doit jaillir tout naturellement d'un cœur qui attend le secours divin, avec assurance. La prière est plus une affaire de cœur que de lieu. Car l'état du cœur du croyant importe plus que le lieu. Chacun doit en fait cultiver son propre jardin secret, son terrain propice à la bénédiction.

Il y aura bien des différences dans les lieux, mais l'essentiel c'est d'avoir du temps et de donner de son temps pour prier et ne jamais oublier que le lieu propice à la prière, c'est avant tout le cœur. Que la prière soit publique ou privée, l'important, c'est d'avoir un cœur selon Dieu. Il faut faire avec ce que nous avons là où nous sommes. L'attitude, en fait, est adaptable à chacun. Ce qui compte, c'est le cœur.

Il faut faire attention de ne pas transformer notre temps de prière en une liste de tâches à accomplir et meubler tout son temps de prière. C'est une conversation dans laquelle il y a un temps pour parler, un temps pour écouter et un temps pour faire silence. Il se peut aussi qu'à certains moments la prière soit déserte, où la



Parole ne nous « parle » pas, il semble y avoir un vide entre nous et Dieu. Mais Saint Paul nous dit de persévérer. Notre disponibilité suffit.

Un Notre Père pourrait suffire pour lancer la conversation. De plus, l'Église nous offre mille moyens pour se rapprocher de Dieu. Il y a, par exemple, la Liturgie des heures, les Écritures Saintes, le Rosaire, la Lectio Divina (la lecture divine de la Parole), ou le livret du *Prions en Église*. En conclusion, chers frères et sœurs, « ayez la joie de l'espérance, tenez bon dans l'épreuve, soyez assidus à la prière ». (Rm 12, 12)

Conditions pour l'indulgence plénière

Pour les malades et ceux qui prennent soin d'eux

La Pénitencerie apostolique publie un décret qui accorde l'indulgence plénière aux fidèles affectés par le Coronavirus Covid-19 ainsi qu'au personnel de la santé, à leurs proches et à tous ceux qui prennent soin d'eux à quelque titre, y compris par la prière. Dans une « Note » publiée aussi ce 20 mars 2020, elle précise les conditions de cette indulgence et pour accorder l'absolution collective.

Alors que toute l'humanité est « menacée par une maladie invisible et insidieuse » et que nombre de fidèles vivent des angoisses et des incertitudes au quotidien, ainsi que « des souffrances physiques et morales », le cardinal Mauro Piacenza, grand pénitencier, publie ce décret avec l'autorité du pape. Il dispose que l'indulgence plénière soit accordée « aux fidèles affectés par le Coronavirus » en quarantaine dans les hôpitaux ou chez eux, ainsi qu'aux soignants, aux proches et à ceux qui assistent les malades en s'exposant au risque de la contamination.

Elle peut être accordée aussi « aux fidèles qui offrent la visite au Saint-Sacrement, ou l'adoration eucharistique ou la lecture de la Bible durant au moins une demi-heure, ou la récitation du chapelet, ou le Chemin de croix, ou la récitation du chapelet de la Divine Miséricorde, pour implorer de Dieu Tout-Puissant la fin de l'épidémie, le soulagement pour ceux qui en sont affectés et le salut éternel de ceux que le Seigneur a appelés à lui ».

La pénitencerie rappelle les conditions pour obtenir cette indulgence : le détachement du péché, l'union spirituelle à la messe, au chapelet, au Chemin de croix ou à d'autres dévotions grâce aux moyens de communication, ou au moins la prière du Credo, du Notre Père et une invocation à la Vierge Marie, « en offrant cette épreuve dans un esprit de foi en Dieu et de charité envers les frères, avec la volonté de réaliser les conditions habituelles (confession sacramentelle, communion eucharistique et prière aux intentions du pape), dès que cela sera possible ». L'Église, conclut le décret, prie pour ceux qui sont dans l'impossibilité de recevoir le sacrement des malades, en les confiant à la Miséricorde divine. Elle accorde l'Indulgence plénière aux fidèles à l'article de la mort, s'ils y sont « disposés » et s'ils avaient l'habitude de réciter quelque prière dans leur vie : l'Église supplée alors aux trois conditions de l'indulgence, mais elle préconise d'avoir un crucifix avec soi.

Le diocèse de Namur vous encourage à prier et à diffuser largement cette prière inspirée de celle du pape François :

Ô Marie,
tu brilles toujours,
sur notre chemin,
en signe de salut
et d'espoir.

Nous te faisons confiance,
Secours des malades,
toi qui as gardé
une foi ferme,
alors que tu as partagé
la douleur de Jésus
au pied de la croix.

Toi, Reine au Coeur d'Or,
tu sais ce dont
nous avons besoin,
et nous sommes sûrs
que tu exauceras
nos demandes,
tout comme tu as fait
revenir la joie et la fête
lors des noces
de Cana en Galilée,
après un moment
d'épreuve.

Aide-nous, Mère de
l'Amour Divin,
Notre-Dame
de Beauraing,
à nous conformer
à la volonté du Père,
et à faire
ce que Jésus nous dit,
Lui qui a pris
sur lui nos souffrances
et a été chargé
de nos douleurs,
pour nous porter,
à travers la croix,
à la joie
de la résurrection. Amen



Informations

La propagation du coronavirus contraint toutes les autorités et institutions publiques de notre pays à une extrême prudence. L'Église veut, elle aussi, endiguer la propagation de ce virus.

Les évêques de Belgique ont dès lors décidé de **prolonger la suspension de toutes les célébrations religieuses publiques, et ce jusqu'au 19 avril inclus.**

Les services liturgiques de la **Semaine Sainte** sont donc suspendus.

Les célébrations religieuses publiques reprendront lorsque les autorités tant civiles qu'ecclésiastiques l'auront autorisé.

Les évêques prennent ces mesures conformément aux adaptations possibles pour la célébration du temps pascal, telles que le Pape François les a proposées et données en exemple.

Les horaires des célébrations du **dernier WE d'avril** ci-dessous sont donnés à titre indicatif et dépendent de l'évolution de la situation.



«Le Seigneur est vraiment ressuscité»

Luc 24, 34



Infos

Éditeur responsable:

- Abbé Arnaud Ngouédi

Contact:

- Abbé Arnaud Ngouédi
GSM : 0477 / 215 493
Mail : lacroixsauve@yahoo.fr

Site Internet:

<http://secteur-pastoral-val-attert.be>

Intentions de messe:

- S'adresser à Nicole Steimes ou à l'abbé Arnaud
- N° de compte:
Caisse paroissiale du Val d'Attert
BE08 7510 0265 5113

Pour une demande sacramentelle, s'adresser à l'abbé Arnaud.

Eucharisties des dimanches et jours de fête

| Rameaux | Semaine sainte | Pâques | 2 ^e dim. de Pâques | 3 ^e dim. de Pâques |
|--------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| Samedi 04/04 | Jeudi 09/04 | Samedi 11/04 | Samedi 18/04 | Samedi 25/04 |
| 18h00 Adoration 18h30 Messe | 18h00 Messe Adoration | 18h00 Messe | 18h00 Adoration 18h30 Messe | 18h00 Grendel |
| Dimanche 05/04 | Vendredi 10/04 | Dimanche 12/04 | Dimanche 19/04 | Dimanche 26/04 |
| 10h30 Adoration 11h00 Messe | 15h00 Chem. de Croix 18h00 Passion | 10h30 Adoration 11h00 Messe | 10h30 Adoration 11h00 Messe | 9h30 Nothomb 11h00 Nobressart |